

Comité de Jumelage

25^{ème} anniversaire

Dimanche 25 Août 2024, les maires réitéreront les signatures des serments de jumelage.

Toute la population est conviée aux festivités :

- 10h au port, défilé en fanfare en direction de la salle polyvalente.
- 11h Cérémonie officielle de la réitération du serment de jumelage.
- Apéritif offert à la population.

Historique

En 1998, le Comité de Jumelage a été créé à l'initiative de la municipalité. L'équipe en place en 1998 a beaucoup œuvré pour qu'aboutisse la recherche d'une ville autrichienne désireuse de se jumeler avec une commune d'Europe et plus précisément française. Bien aidée par Stéphanie Martin, emploi jeune maîtrisant parfaitement la langue allemande, la municipalité a retenu l'adhésion de la ville de Lassée, située en Basse Autriche.

Les démarches et visites sur place qui suivirent ont alors abouti à la signature d'un serment de jumelage, tout d'abord à Briennon, le 1^{er} août 1999 puis à Lassée le dimanche suivant 8 août 1999. Ces supports ont été paraphés par Christiane Longère, maire, et Jean Demont, président du Comité pour Briennon et par leurs homologues Lassois, Franz Aichinger et Fritz Lanz.

Conjointement, une association a été créée afin de trouver les fonds nécessaires aux échanges.

Rencontres avec les jumeaux :

Du 24 au 27 septembre 2022, une délégation s'est rendue à Lassée pour fêter le 20^{ème} anniversaire du club bouliste de Lassée et l'édification du boulo-drome qui fut initiée par une équipe de 16 adolescents de Briennon.

- Du 8 au 15 août 2023, 33 Briennonnaises et Briennonnais se sont rendus en bus à Lassée via la Suisse.



Au fil du temps...



1999

2023

Page 2 : Vie de la commune

Page 3 : Associations

Page 4 : Communication

Avec Panneau
Pocket votre village
est dans la poche !



Vie de la commune

Budget Fonctionnement réalisé sur 2023*

Le montant des dépenses s'élève à 1 023 491 €

Le montant des recettes s'élève à 1 383 858 €

Charges de personnel 428 025	Autres charges 165 135	Services et autres 230 124	Impôts et taxes 804 739
Charges générales 382 297	Remboursement intérêts 33 388	Dotations et participations 327 619	
	Amortissements 14 646	Rembours. charges de personnel 21 378	

Budget Investissement réalisé sur 2023*

Le montant des dépenses s'élève à 392 811 €

Le montant des recettes s'élève à 147 649 €

Remboursement capital + participations 145 551	Amortissements 14 646	Voirie 30 084	Excédent 72 654
Ecole 27 274	Bâtiments + cimetière 44 190	Matériel 18 138	
Voirie 157 658		Subvention Ecole 8 273	FCTVA 7 040

* Arrondi à l'Euro

Taxe foncière sur les propriétés Bâties et non Bâties, les taux resteront inchangés à 35.55% FB et 46.34% FNB, seule une hausse de la base de 3.90% communiquée par les services fiscaux, engendrera une variation du montant à verser.

bienvenue



MJC

Concernant les 3-17 ans, le Centre de Loisirs accueille vos enfants les mercredis et vacances scolaires, encadrés par une équipe d'animateurs diplômés et en formation, sous la responsabilité d'Alicia BUISSON et Karine DUPEROUX.



Des activités diverses et variées sont proposées pour développer les connaissances et l'autonomie de tous, une attention particulière pour l'intergénérationnel avec des projets mensuels en lien avec l'EPHAD La Joie de Vivre (médiation

animale, chants, réalisation d'un mur végétal, yoga du rire ...) Mais aussi des rencontres avec les associations locales.

Pour l'été 2024, des séjours sont proposés en plus des activités journalières : Camp et stage foot ASSE pour les Ados.

Pour les enfants : éveil sportif, zumba, stage dessin, stage éveil à la danse, Street Jazz...

Pour les adultes : gym cardio abdos, yoga, kangoo jumps, ateliers pâtisserie, cosmétiques, couture...

Un jardin d'animation est en cours de réalisation, le MJ' SEME, animé par Charlène. Ne pas hésiter à la contacter si vous souhaitez venir aider, jardiner... La MJC a signé la charte MJC Vertes, et mène des actions pour favoriser l'éco-citoyenneté et s'engage dans une démarche vers un avenir meilleur.



La MJC recherche des bénévoles qui souhaiteraient apporter de l'aide ou leurs connaissances pour une activité (anglais, couture, jardin ...)

Un service BLA COURSES pour permettre aux personnes ayant des difficultés pour aller faire leurs courses elles-mêmes.

Un service d'animation et de prêts de jeux, la MJ' THEQUE, vous est proposé chaque vendredi.

La MJC organise les anniversaires de vos enfants, le vendredi en soirée ou le samedi après-midi.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site internet : www.mjc.briennon42720.fr ou nous joindre au 04.77.60.73.15 ou email : coordo.mjc42720@gmail.com

Tennis de table



Le tennis de table a été créé en 1992 avec l'aide de la MJC. Le club se développe par la suite grâce au soutien de l'amicale laïque.

Après un début à la salle polyvalente, nous avons déménagé à la salle du port au début des années 2000.

Cette année il y a 36 licenciés et une vingtaine de loisirs de 6 ans à 72 ans.

En compétition par équipes, nous en avons 6 d'inscrites :

- de la régionale 3 à la D4.
- jeunes : 5 équipes

Pour les créneaux,

- mardi et vendredi soirs pour les licenciés
- mercredi et vendredi pour les jeunes
- jeudi soir pour les loisirs

Les manifestations organisées sont :

- 2 lotos en septembre et en mai,
- la galette des rois
- la sortie du club tous les 2 ans.

Pour l'année prochaine, projet d'un créneau pour le baby ping et un pour les féminines.



Communication



Mairie
04 77 60 80 73
mairie.briennon@wanadoo.fr
<https://briennon.fr>



Déchèterie intercommunale
04 77 69 03 06



Communauté de Communes
04 77 69 03 06
www.charlieubelmont.com



Ecole publique
04 77 60 81 42



Portage de repas
04 77 60 80 73



Mobilité des Séniors
MJC Blablacourse
04 77 60 73 15
06 84 08 50 52



Cabinet infirmier
04 77 60 02 27



ADMR
04 77 60 37 56
msstdenisdecabane@fede42.admr.org
<http://admr.org>

Tir d'un feu d'artifice depuis sa propriété



Pour un feu d'artifice de catégories F2, F3 de moins de 35 kg de matière active, il est d'usage de rédiger un simple courrier précisant l'heure et le lieu du tir afin d'avertir de votre projet la mairie, le centre de secours sans oublier par respect le voisinage.

En effet, des arrêtés municipaux ou préfectoraux peuvent interdire toute utilisation de ce genre d'artifices pyrotechniques en cas de risque de sécheresse, sécurité ou de pollution aux particules fines... si vous utilisez un feu d'artifice alors qu'un tel arrêté est établi, vous risquez d'être soumis à une amende, voire une poursuite judiciaire en fonction du cas

85^{ème} semaine fédérale du cyclotourisme



85^{ème} semaine fédérale internationale de cyclotourisme du 20 au 28 juillet 2024.

Durant cette une semaine des activités sont organisées pour les accompagnants aux différentes activités sportives, culturelles et touristiques organisées.

Lundi 22 juillet des activités au départ de Briennon

Deux circuits de randonnée pédestre réservés aux participants de la semaine fédérale mais accompagnés par les clubs locaux Les Mariniers de Briennon et Les Milles Pattes de Pouilly recevront les accompagnants à 9h sur le port, ils pourront découvrir la commune sur le circuit Les Moines Blancs ou celui du Martin pêcheur.

Deux parcours VTT avec départ au port de Briennon.

- 35km direction Iguerande et Fleury la Montagne.
- 61km direction Melay, Chambilly, Marcigny.

Les premiers départs se feront de 7h30 à 9h30 retour jusqu'à 17h00.

Possibilité de s'inscrire sur le site www.cycloroanne2024.fr, au Scarabée à partir du 22 juillet ou sur place au port de Briennon de 7h00 à 9h00. Parcours ouvert aussi aux VTT à assistance électrique et aux Gravel.

Economie locale*



O RESTO

Ouverture de mars à fin octobre, du mardi au dimanche midi, les soirs sur réservation au 04.77.69.92.42



Le SALON - Laurine Mercier

Salon de coiffure mixte, sur rendez-vous du mardi au vendredi 8h30-18h00, le samedi 8h00-16h00
Tel : 04.77.60.72.24

AU PETIT MARCHÉ

Au petit marché vous propose des produits d'épicerie traditionnelle, du pain cuit sur place avec viennoiseries tous les jours et en complément, du mardi au dimanche on vous propose également du pain au levain provenant de la boulangerie "l'iguerandaise".

Vous trouverez également les journaux "le Progrès", "le Pays" et "la Renaissance", des fleurs, des produits locaux et régionaux, de la viande de la GAEC de la grange blanche, fromages fermiers et à la coupe, charcuterie, pâtisseries avec possibilité de commander (48h à l'avance), œufs fermiers, fruits et légumes majoritairement en provenance de France, le gaz et les jeux de la Française des jeux.

Horaires : du lundi au samedi : 8h-12h30, 15h30 -19h30, dimanches ET jours fériés 8h00-12h30
Tel : 09.81.73.37.36

*suivant articles communiqués par les commerçants